

## Condamnation de Papon, 25 ans déjà.

En ce deux Avril 1998, (...) **Papon, Maurice, Arthur, Jean, âgée de 87 ans, retraité (...) est condamné à 10 ans de réclusion criminelle (...)**

Cela fait maintenant **25 ans** . Les principaux acteurs du procès sont décédés, mais est-ce pour autant une raison de déformer la Vérité ? Si la vérité ne compte pas dans ce combat pour un crime contre l'humanité, alors, à quoi bon transmettre ?

Des quatre premières parties civiles à l'origine de l'Affaire, je reste le seul survivant. Alors, quand je vois les erreurs et les contrevérités sur le procès **Papon** , je persiste à en faire un très court mais exact historique.

L'affaire n'a pas commencé en 1981 par un article du « **Canard Enchaîné** » mais en 1980 par le dépôt d'une plainte du MRAP suite à l'analyse et à la découverte des archives de la préfecture de la Gironde par **Michel Slitinsky** et **Jean Cavignac** qui travaille aux archives départementales dans les années **1970** . **Michel Bergès** n'est en rien à l'origine de la découverte des archives, il a travaillé avec nous au début, puis a changé de camp et a aidé **Papon** à se défendre. Mais comme le disait **Gérard Boulanger** « **que Bergès ait changé de camp ne veut pas dire que la vérité ait changé de camp** » . »

La plainte initiale celle qui est à l'origine de l'affaire, celle du **MRAP** ayant été jugée irrecevable, est celle déposée par les 4 membres de ma famille. **Jacqueline Matisson, Maurice Matisson, Esther Fogiel et Jean-Marie Matisson** . Il n'y a jamais eu que 4 plaintes initiales qui ont toujours été présentes dans la procédure. Quand la procédure était annulée on revenait toujours à notre dépôt de plainte.

**Papon** a été inculpé de crime contre l'humanité le **19 janvier 1983** et condamné à **10 ans** de réclusion pour complicité de crime contre l'humanité le **02 avril 1998** . Il ne fut jamais le seul inculpé. Étaient inculpés avec lui, **René Bousquet, Jean Leguay, Maurice Sabatier et Norbert Téchoueyres** .

Le **25 avril 1983** , **Serge Klarsfeld** marque son entrée dans la procédure par cette déclaration « **si Papon présente des excuses, les parties civiles retirent leurs plaintes** » ce qui le discrédite aux yeux des parties civiles bordelaises.

Enfin, concernant les chiffres de la Shoah bordelaise, il y a eu **1597** déportés dont **230** enfants, le/la plus jeune avait **19** jours, il s'agit de l'enfant **Torres** .

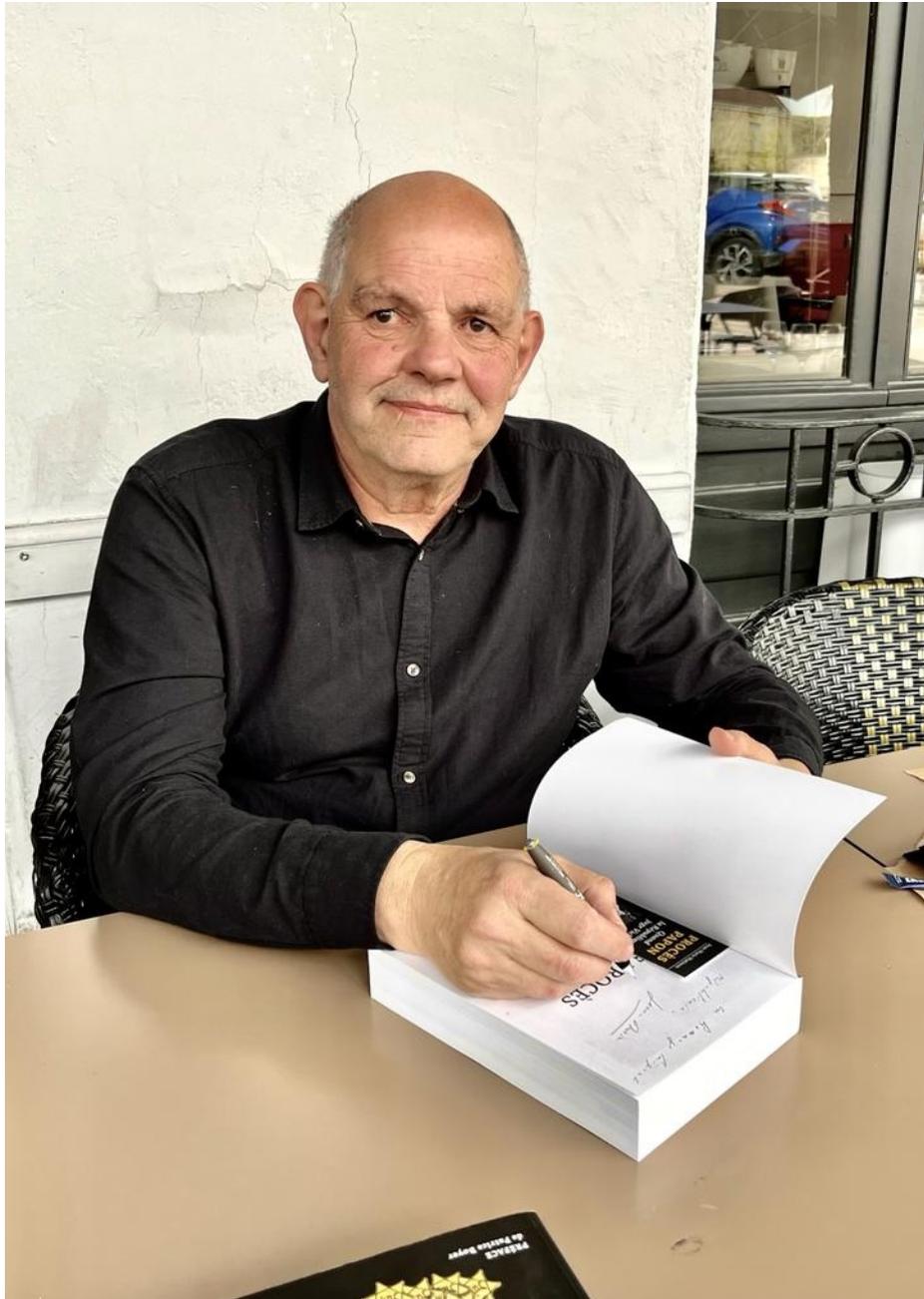
Mon calcul est expliqué dans mon livre « **Procès Papon, quand la République juge Vichy** » et si nul ne pourra jamais dire le nombre exact de déportés de Bordeaux, c'est le chiffre le plus approchant.

Je me tiens à votre disposition pour évoquer avec vous le sujet.

**Le Lundi 03 Avril 2023**

**Jean-Marie Matisson**  
**première partie civile**

**Jean-Marie Matisson 06-47-16-89-65 et**  
**Valérie Hubert-Cassant 06-74-20-39-95**



@ photo Valérie Hubert-Cassant

**Dossier de presse**

**Panorama des conférences**

## Sommaire

### I/ Introduction...

Pendant deux ans, au cours des 35 conférences, séances de dédicaces et rencontres avec les lycéens et collégiens, Jean-Marie Matisson, Président d'honneur du Comité Laïcité République, ancien Grand-Maître Adjoint du Grand Orient de France a pu sonder les questionnements , les craintes **des femmes et des hommes** venus à sa rencontre à propos de la **montée de l'extrême droite en Europe** .

Ainsi, fort de son expérience, il apporte des réponses face aux relents du négationnisme et du révisionnisme qui se cachent sous les apparences « normalisées » des partis d'extrême-droite. Oui, le danger est grand de plonger à nouveau l'Europe dans les **bras de la bête immonde**.

A la lumière du procès Papon, **Jean-Marie Matisson** effectue un décryptage des discours d'extrême-droite et met en garde contre la dédiablement du RN, il évoque les errements du passé tout en présentant les valeurs de la laïcité et de la République. Il sera présent à Bergerac et Périgueux, notamment en décembre et janvier 2023.



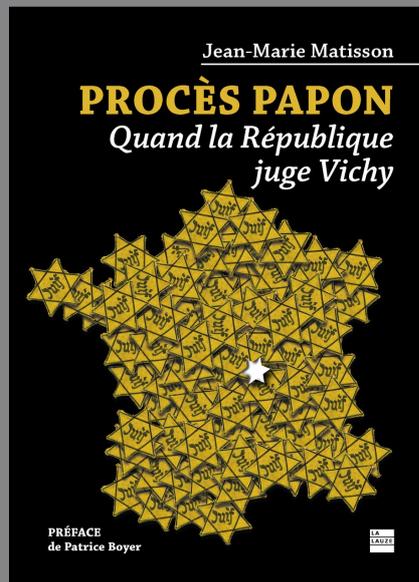
### Laïcité, une histoire qui ne fait qu'un avec Jean-Marie-Matisson

Jean-Marie a marqué de son empreinte, l'histoire récente de la laïcité en France. Fondateur du premier CLR Dordogne en 1994, il devient vite président national à la suite d'Henry Caillavet et de Patrick Kessel. Et donne sa devise au CLR : **"La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une"** . Il crée pour la première fois en France, les prix nationaux et internationaux de la Laïcité dont les premières lauréates ont été **Fadela Amara** et **Chahdortt Djavann** . Depuis, l'idée de ces prix de la Laïcité a été reprise au Grand Orient de France, à l'Assemblée Nationale et au Sénat. En 2005, alors qu'il est Grand-Maître Adjoint du Grand Orient de France, il est chargé d'

Avec **Jean-Pierre Sakoun** , président fondateur d'Unité Laïque, qu'il rejoint en vue de créer le grand mouvement laïque dont la France a terriblement besoin à l'image de la Ligue des Droits de l'Homme, créée après l'"Affaire Dreyfus, il y a plus d'un siècle". En 2004 et 2005, Jean-Marie Matisson avait réussi à mettre autour d'une même table la grande famille laïque française ce qui n'était pas arrivé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Tentative restée hélas sans lendemain.

---

## II/ Le livre ...



Il y a 25 ans, le 8 octobre 1997, s'ouvrait le procès pour crimes contre l'Humanité de Papon. Jean-Marie Matisson aux côtés de son père Maurice, sa grand-mère Jacqueline et sa cousine Esther Fogiel ont lancé la procédure en se constituant le 8 décembre 1981 partie civile contre les responsables de la préfecture régionale et de l'État français.

Ce livre retrace l'histoire de l'affaire Papon et de ses acteurs principaux : il rétablit la vérité.

---

## III/ L'équipe...



## L'équipe qui entoure Jean-Marie Matisson

Jean-Marie Matisson s'est entouré d'une équipe de fidèles compagnons d'arme.

De gauche à droite, Valérie Hubert-Cassant, Alain Andrieux, Monique Esperon-Sergenton, Bernard Esperon, Josette Martinaud, Roland Ribes, Gervaise Magali, Patrice Martinaud.



Marie-Laurence  
Arnaud-Donzac



Stéphane  
Guthinger

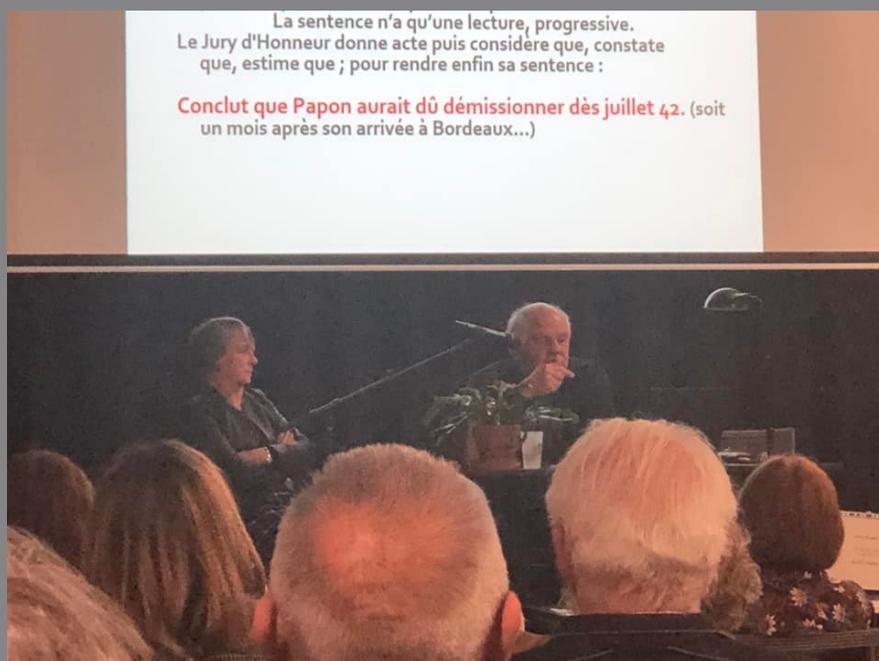
---

## IV/ Les conférences...

Fête de l'Huma, Paris - 9, 10 et 11 septembre 2022



BOMA, Saint-Denis-de-Pile (Gironde) - 23 avril 2022



## IV - 1/ Avec des lycéens...



Au Lycée Max Linder à Libourne  
Avec les élèves du Lycée Maine de Biran à Bergerac. Interview de Jean-Marie Matisson dans la salle de lecture du CDI.



## V Les échos de la presse...

Sud-Ouest - Le procès Papon raconté / S.F. - 22/04/2022

Aujourd'hui à 15 h 30, dans le cadre de sa programmation culturelle, la médiathèque de Boma accueille Jean-Marie Matisson, l'un des quatre plaignants pour crime contre l'humanité lors du procès de Maurice Papon.

Autour de son ouvrage « Procès Papon : quand la république juge Vichy », aux Éditions La Lauze, Jean-Marie Matisson, président d'honneur du comité Laïcité République, livrera à travers cette conférence, un récit du procès de l'ancien préfet de Paris. Celui-ci a été jugé et condamné au terme de vingt ans de procédure à dix ans de réclusion pour crime contre l'humanité.

L'ouvrage commence par ces lignes : « Ce livre se veut une réponse à ceux qui soutiennent Papon sans réserve, à ceux qui changent de camp en croyant que la vérité change de camp avec eux, à ceux qui s'arrangent de la vérité, qui se servent sans donner en retour, pour leur convenance personnelle, leur futur au Mémorial de la Shoah ou leur carrière universitaire, à ceux qui s'autoproclament grands témoins, quand ils ne furent que des petits figurants ».

En parallèle, seront exposés 36 dessins de Violette Rougier-Lecoq comme témoignages du camp de concentration de Ravensbrück en Allemagne.

Le résistant 33 - Jean-Marie Matisson évoque le procès Papon à BOMA - 21 avril 2022

CONFÉRENCE LE 23 AVRIL À SAINT-DENIS-DE-PILE

## Jean-Marie Matisson évoque le procès Papon à Boma

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la médiathèque de Boma accueille Jean-Marie Matisson, l'un des quatre plaignants pour crime contre l'Humanité contre Papon, le samedi 23 avril prochain à 15h30.



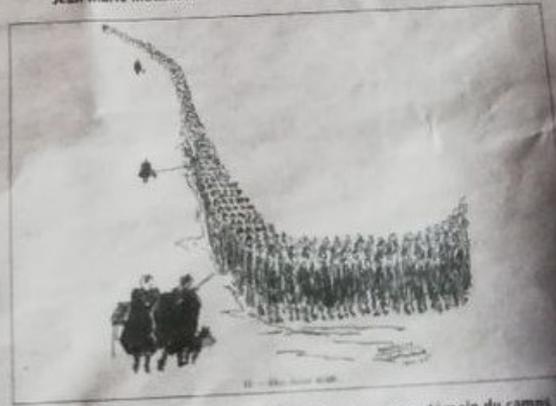
Jean-Marie Matisson.

vérité, qui se servent sans donner en retour, pour leur convenance personnelle, leur futur au Memorial de la Shoah ou leur carrière universitaire, à ceux qui s'autoproclament grands témoins, quand ils ne furent que des petits figurants. » En parallèle, seront exposés 36 dessins à la plume de Violette Rougier-Lecoq du camp de concentration de Ravensbrück en Allemagne.

Informations . . . . .  
Samedi 23 avril 15h30  
Gratuit. Renseignements et réservation conseillée au 05 57 55 19 45  
Toute la programmation est sur [boma-qq.fr](http://boma-qq.fr)  
L'adhésion à Boma pour emprunter est gratuite. Vous pouvez la réaliser en ligne sur [boma-qq.fr](http://boma-qq.fr)

La médiathèque Boma de Saint-Denis-de-Pile accueille Jean-Marie Matisson, autour de son ouvrage « Procès Papon: Quand la République juge Vichy », aux Éditions La Lauze.

Jean-Marie Matisson, Président d'honneur du Comité Laïcité République, livre à travers cette conférence, un récit du procès de l'ancien préfet de Paris, jugé et condamné au terme de vingt ans de procédure à dix ans de réclusion pour crime contre l'humanité, et restitue les pièces de la procédure, de l'acte d'accusation à la sentence. Le livre de Jean-Marie Matisson commence par ces lignes: « Ce livre se veut une réponse à ceux qui soutiennent Papon sans réserve, à ceux qui changent de camp en croyant que la vérité change de camp avec eux, à ceux qui s'arrangent de la



36 dessins à la plume de Violette Rougier-Lecoq témoin du camp de Ravensbrück.

La Libre Belgique - Une énigme française / Christian Laporte - janvier 2022

★★★ Une énigme française. Pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés *Essai* De Jacques Semelin avec Laurent Larcher, Albin Michel, 218 pp. Prix 19 €, version numérique 13 €

Peu avant la fin 2021, Jean-Marie Matisson, partie civile dans le procès historique de Bordeaux autour de Maurice Papon – et auteur d'une belle synthèse évoquée ici-même –, avait déjà mis en garde contre la lecture révisionniste de la Shoah française par



Eric Zemmour, prétendant que le gouvernement du maréchal Pétain aurait largement permis de sauver les Juifs français. Ses critiques viennent d'être largement étayées par Jacques Semelin qui avec notre confrère de *La Croix*, Laurent Larcher, a poursuivi son travail de mémoire sur les persécutions et les entrainées dans la France occupée (1940-1945) où il avait montré en 2013 comment, pendant la Seconde guerre, 75% des Juifs en France avaient pu échapper à la mort.

Interpellé sur cette question par Simone Veil en 2008, Semelin, spécialiste des génocides et des crimes de masse, s'était investi pendant plusieurs années dans l'étude cri-

La raison n° 663 - Quand la République juge Vichy / Christian Eyschen - juin 2021



## Procès Papon, quand la République juge Vichy

par Jean-Marie Matisson

**C**et ouvrage m'a profondément ému, tant il incarne un combat de justice et qui touche à ce qu'il y a de plus profond dans l'être humain : le refus de l'horreur et de la barbarie. C'est la dignité humaine qui est présente tout au long dans cette volonté que la justice soit rendue et que **Maurice Papon** rende - enfin - des comptes.

L'ouvrage commence par ces lignes : « Ce livre se veut une réponse à ceux qui soutiennent **Papon** sans réserve, à ceux qui changent de camp en croyant que la vérité change de camp avec eux, à ceux qui s'arrangent de la vérité, qui se servent sans donner en retour, pour leur convenance personnelle, leur futur au **Mémorial de la Shoah** ou leur carrière universitaire, à ceux qui s'autoproclament grands témoins, quand ils ne furent que des petits figurants ».

Et la famille **Klarsfeld** en prend pour son grade, tant leur jeu fut trouble dans cette affaire de procès. Preuves à l'appui, l'auteur nous éclaire utilement. Le procès **Papon** ne les intéressait pas, seul celui de **Bousquet** comptait à leurs yeux et ils ont même failli réussir le procès par une manœuvre misérable. **Michel Tubiana** au nom de la **LDH**, les attaquera aussi en disant qu'ils usurpaient leurs robes d'avocat en demandant une peine légère pour **Papon**.

**Maurice Druon** en prend aussi dans sa musette, lui qui a aussi déclaré que « les Juifs sont partis à la mort, comme des brebis qu'on conduit à l'abattoir ». Ils étaient donc un peu responsables. Et l'auteur de dire : qu'auraient pu faire les femmes, les vieillards et les bébés ?

**Jean-Marie Matisson** a « le cœur si grand, qu'on n'a pas besoin d'y frapper pour y entrer » (**Jacques Brel**). Il écrit ainsi : « Ma famille est ce qu'on appelle une famille juive laïque et athée. Comme le disait mon père "Nous sommes Juifs que par ce que nous avons vécu pendant la guerre !" Tout comme **Michel Sifitsky**, dont le petit-fils disait en souriant, je n'ai pas été élevé dans la **Torah** avec mon grand-père, j'ai été élevé dans la **Shoah**. Il fallait que cela soit des Juifs laïques qui déclenchent l'affaire **Papon**. Pour mieux faire appel à la République pour juger Vichy. »

Ce livre est un passeport pour l'avenir : « Il y a deux termes pour

désigner la mémoire dans le **Talmud** : **Chamor**, la mémoire qui garde et **Zachor**, la mémoire qui porte au-delà. "Souviens-toi de ton futur". La mémoire du passé et la mémoire du futur, c'est de toute évidence, une des clés symboliques de la prospective. »

« Nul mot, nulle image ne rendront compte de ce qu'a été la réalité des camps d'extermination. Les nazis en étaient bien conscients, disant à leurs victimes ; "et quand bien même, vous en réchapperiez, personne ne vous croira." »

Cela a été dit beaucoup de fois, mais l'horreur fut si grande que les survivants n'en parlèrent jamais. Il fallut le procès **Eichmann** pour que la catharsis se réalise. Dans la famille **Matisson**, on ne parlait que de la Résistance, pas des camps. Il fallait oublier, mais l'oubli était impossible.



Comble de l'ignominie, **Papon** porta plainte « pour diffamation » contre un certain nombre de victimes, parce qu'elles avaient intentés ce procès. Et ce furent les mêmes uniformes qui portèrent les inculpations au té chez eux pendant les rafles. Certaines victimes décédèrent même en état « d'inculpation ». Quelle honte !

La machine à laver les **Collabos** est bien aussi indiquée dans cet ouvrage et des noms cités. Même pas des Résistants de la dernière heure. **Papon** ne fut jamais Résistant et il obtint pourtant sa carte officielle le désignant comme tel. Le Président de la **LICRA Jean-Pierre Bloch**, qui fut chef de services secrets de la **France Libre** témoignera que Papon avait usurpé ce titre de Résistant.

Ce livre est aussi d'une grande actualité, il se termine ainsi : « La critique d'une religion n'est pas une forme de racisme et si la judéophobie ou l'islamophobie ont pris une connotation de racisme, c'est à tort. On peut et on doit être anticlérical sans être raciste. »

Je recommande vraiment de lire ce monumental ouvrage

**Christian Eyschen**

**Procès Papon, Quand la République juge Vichy**

par Jean-Marie Matisson - Édition La Lauze - 519 pages - 28€

Illustration de couverture : Portrait de Bobby Sands sur le mur d'une maison à Belfast.

## VI Le procès en chiffre :

1 accusé, 5 magistrats, 9 jurés, 30 avocats, 64 parties civiles individuelles et collectives, 135 témoins convoqués, 145 journalistes accrédités, 50 000 pages d'instruction, 94 audiences, 6 mois de débats ( 8 octobre 1997 - 2 avril 1998)



**Jean-Marie Matisson**

19 rue des Bourdisquettes, 31620 Fronton, France - 06-47-16-89-65

